**Compte rendu du Conseil d’AMERIBER du 21 mars 2024**

**A distance.**

**Présent.e.s** : Th. Albertini, J. Alonso Carballés, D. De La Fuente, Cl. Deloeil-Furlan, R. Estève, S Lani, J. Paillocher, N. Rodríguez Lázaro I. Tauzin.

**-Point 1 : Accueil des nouveaux représentant.e.s doctorant.e.s.**

La bienvenue est souhaitée à Thomas Albertini, Claire Deloeil-Furlan et Joy Paillocher, récemment élus au sein de ce Conseil.

**-Point 2 : Examen de la demande de dotation effectuée par une Docteure du laboratoire.**

Un débat s’engage sur l’opportunité, au-delà de la demande spécifique examinée ce jour et jugée insuffisamment précise, de doter les membres d’Ameriber ayant soutenu leur thèse au cours des années précédentes. Les points de vue argumentés de N. Rodríguez Lázaro, I. Tauzin., J. Alonso Carballés, Cl. Deloeil-Furlan, D. De La Fuente, et enfin S Lani, se succèdent, en finissant par dessiner une tendance plutôt favorable à cette éventualité, mais en laissant ouverte la question des critères et modalités d’attribution. Il est à partir de là décidé de s’enquérir auprès des UR similaires à Ameriber quelles sont les pratiques en la matière. Le résultat de cette enquête est reproduit ci-dessous :

**CLIMAS**

Oui, CLIMAS a été confrontée à la même question des jeunes docteurs qui demandent à rester « membres associés » pour avoir un centre de rattachement et aussi des financements. Je n’ai eu aucun mal en AG à convaincre les collègues qu’il était de notre « devoir » d’aider ces jeunes collègues dans le contexte difficile qu’ils connaissent aujourd'hui. Nous sommes convenus du principe suivant : ces jeunes docteurs m’écrivent avec un « devis » (coût du voyage et de l’hébergement, éventuellement frais d’inscription) à l’automne et je soumets la demande à l’AG lors de la réunion sur le budget. Si la demande arrive dans le cours de l’année, je requiers les mêmes informations et, comme j’ai une réserve, je sais que je peux financer. J’ajouterai que jusqu’à présent ces jeunes docteurs ont été très « raisonnables » dans leurs demandes et n’ont sollicité le labo que la 1ere année après leur soutenance. Je n’ai pas de plafond, je fais du cas par cas. Ni de limite temporelle : juste parce que la question ne s’est pas posée.

**PLURIELLE**

Nous n'avons pas pris de mesures particulières pour les jeunes docteurs. Comme les associés et honoraires, ils ne sont donc pas prioritaires pour les crédits de mission ni d'organisation, mais ils peuvent soumettre leurs demandes de financement à l'UR. C'est déjà arrivé, et dans la mesure où nos finances le permettent, nous leur accordons les mêmes forfaits de mission qu'aux autres (250 euros pour une mission en France, 450 en Europe). De mémoire, aucun n'a demandé à organiser une manifestation scientifique, mais si cela arrivait, je lui conseillerais de s'associer à un EC pour assurer son financement (on peut facilement demander à son directeur de thèse) et nous demanderions qu'elle s'inscrive dans le projet scientifique de l'UR tel qu'il a été déposé en 2021 (pas d' "émergence" ici).

**CEMMC**

Hélas, les financements modiques et en réduction sensible dont bénéficie le CEMMC ne permettent pas un financement systématique des jeunes docteurs et docteures de l'UR. La seule action que nous avons mise en place à cet égard, et depuis longtemps, est une contribution du Centre à la publication de leur thèse, fixée jusqu'à présent à 500 euros, qui sera peut-être réévaluée un petit peu cette année.

**-Point 3 : Elargissement des candidatures éligibles à un poste d’ATER montant.**

N. Rodríguez Lázaro regrette le manque d’information au sujet de l’élargissement de la recevabilité des candidatures aux postes d’ATER montants UBM au-delà du cercle habituel des lauréats de Contrats Doctoraux UBM et ENS. R. Estève qui dit n’avoir effectivement évoqué cette modification que lors de son commentaire des résultats « décevants » (en termes d’ouverture) de la session 2023 où Ameriber n’avait pas de candidat lors d’une réunion précédente, s’en est en effet remis à l’engagement de l’ED vis-à-vis d’une double diffusion, générale (tous directeurs) puis ciblée (candidats éligibles et leur directrice ou directeurs). Mais il n’est peut-être pas inutile de vérifier que tous les doctorants inscrits dans le labo ont bien été contactés. Sur la foi des années d’inscription, étaient ainsi inscrits en 2021, outre Julie Olivier (CDUBM et donc inscrite en 2020) et Ivan Omoungou (contacté et candidat) : AGUILAR LAGUIERCE Benjamin, DIAZ GUTIERREZ Alejandra, et SELLIER Mélanie.